

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 52 (1995)

Heft: 2

Rubrik: Institut des sciences du sport de l'EFSM : concours 1995

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Institut des sciences du sport de l'EFSM

Concours 1995

Ernst Strähl, responsable du Service de la coordination scientifique
dans le domaine du sport à cette institution
Traduction: Yves Jeannotat

Pour encourager les travaux dans le domaine des sciences du sport, l'Institut de l'EFSM, spécialisé dans ce domaine, organise à nouveau un concours en 1995.

• Un prix de 6000 francs est mis en jeu, pouvant également être partagé.

• Si la participation est assez nombreuse, l'appréciation se fera à partir de deux critères:

- Dissertations et travaux de licence ayant pour auteurs des étudiants des universités suisses;
- Travaux de diplôme de participants aux cours de formation des maîtres d'éducation physique des universités suisses, au cycle de formation des maîtres de sport de Macolin et à celui des entraîneurs nationaux du CNSE, travaux pouvant également avoir pour auteurs des élèves d'écoles professionnelles suisses.

Si les travaux remis sont trop peu nombreux (moins de cinq), ou s'ils sont de qualité insuffisante, le prix ne sera pas attribué.

• Tous les travaux touchant aux sciences du sport et ayant été rédigés dans le courant de ces deux dernières années peuvent être présentés. **Ils seront remis jusqu'au 29 septembre 1995 à l'Institut des sciences du sport de l'Ecole fédérale, 2532 Macolin. Ils porteront la mention «Concours».**

• Pour que le prix puisse être attribué, le travail présenté (à deux exemplaires) doit répondre aux critères scientifiques courants.

• On joindra également, à deux exemplaires:

- les données personnelles;
- un curriculum vitae complet.

• Les travaux présentés seront appréciés par un jury nommé par l'Ecole de sport de Macolin. Il désignera le ou les gagnants, et cela avant le 15 janvier 1996. Tous les concurrents seront avisés.

Indications complémentaires

Valeur scientifique, originalité

Le travail devrait renfermer des idées et des connaissances nouvelles dans un cadre bien défini.

L'analyse critique de la littérature spécialisée, l'étude des problèmes choisis et la discussion des résultats obtenus en font partie intégrante.

Un résumé de certains domaines spécifiques (par exemple en anatomie et en physiologie) peut être d'une aide très précieuse pour l'auteur, mais il ne saurait constituer à lui seul le contenu d'un travail dans le domaine des sciences du sport. Un tel procédé ne se justifie que si le travail, poursuivant un objectif méthodologique, est considéré comme un moyen d'enseignement.

Méthode de travail

La méthode de travail appliquée doit correspondre aux connaissances méthodologiques actuelles. Les caractéristiques du programme informatique utilisé doivent être mentionnées.

Forme et langue

Le travail doit être bien disposé, d'une lecture aisée et écrit sans fautes d'orthographe. Les tableaux et les données chiffrées peuvent être ajoutés dans un appendice. Les ouvrages traités doivent être analysés dans le texte et séparés nettement de la littérature qui sert à développer le sujet.

Les illustrations ne sont compréhensibles que si le texte correspondant est clair et les légendes complètes. La page de titre devrait indiquer le contexte dans lequel le travail a été fait et, en plus, être munie de la mention *Travail de diplôme, Travail de licence ou Dissertation*.

Effort personnel

L'apport personnel est quelquefois difficile à appréhender, surtout lorsque l'on a affaire à des travaux qui s'inscrivent dans le cadre de projets de recherche plus importants. Dans ce cas, nous attendons de la part de l'auteur la description de sa participation personnelle assortie de la confirmation du professeur qui a apprécié le travail. ■

